

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2018 - 2019



La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires

CRÉDITS

Rédaction : Patricia Chartier

Révision linguistique : Évelyne Langlois

Graphisme : Marie-Neige Besner

Production :

375, rang 2, Maria
Québec, Canada, G0C 1Y0

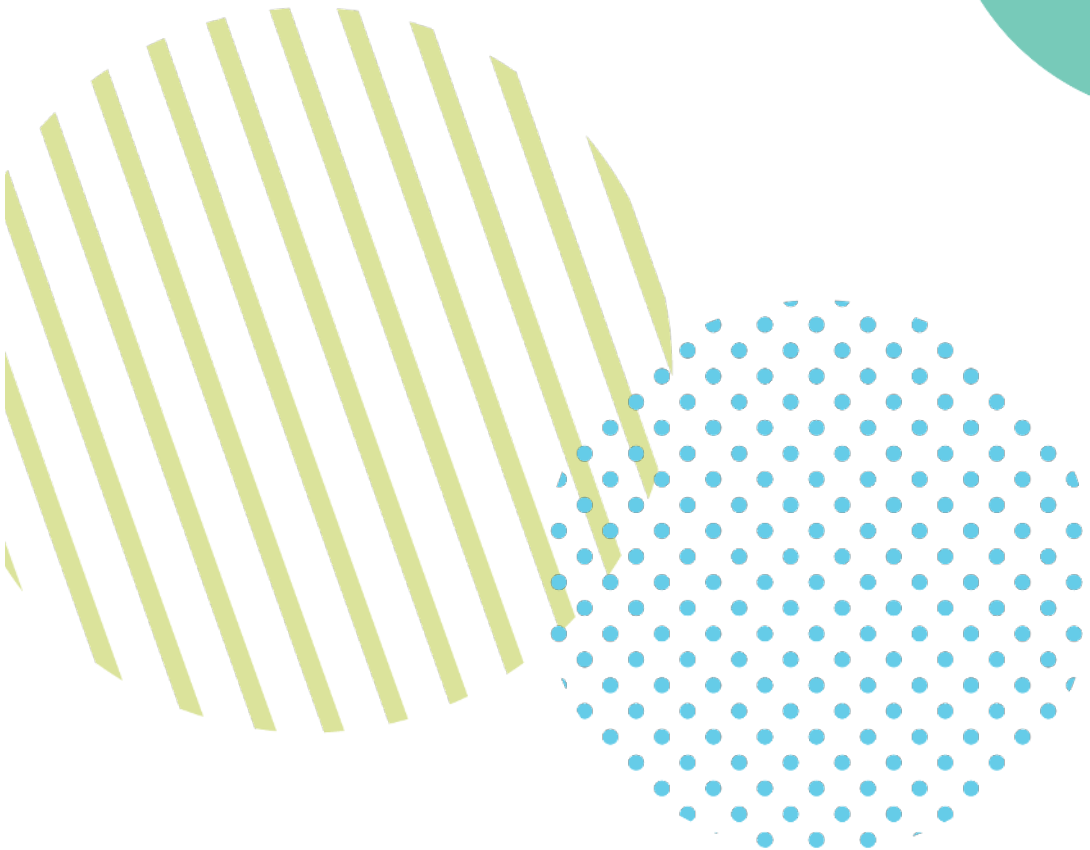
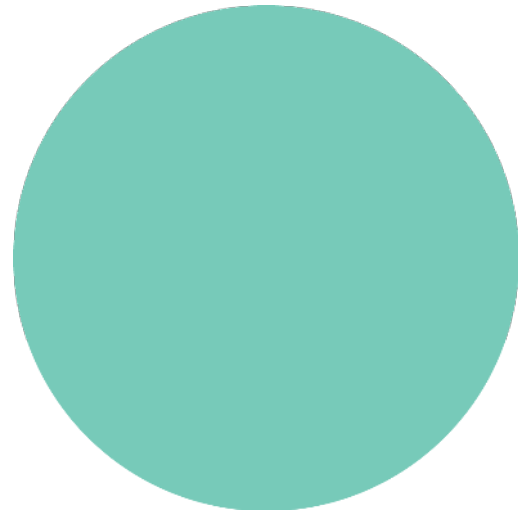
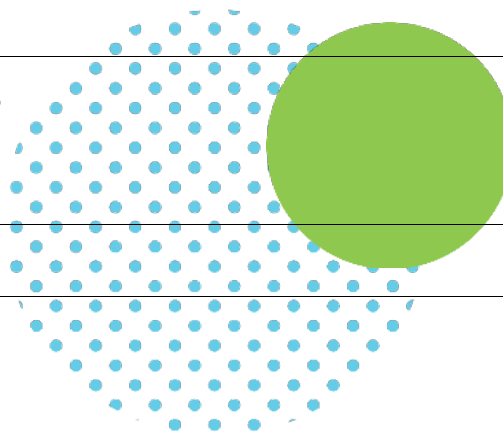


Table des matières

MISSION DE L'ORGANISME	4
MOT DU PRÉSIDENT	5
1. LA VIE ASSOCIATIVE ET DEMOCRATIQUE	7
1.1. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	7
1.2. MEMBERSHIP	10
1.3. CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
1.4. PLAN D'ACTION 2018-2019	14
1.5. COMITÉ FONCTIONNEMENT	16
1.6. RENCONTRE EN INTERCOMITÉS	17
2. L'EQUIPE DE TRAVAIL ET LE SOUTIEN AUX MEMBRES	18
3. LES REPRESENTATIONS AUPRES DU MSSS	21
3.1. RENCONTRES AVEC LES TROC ET ROC ALLIÉS	21
3.2. INVESTISSEMENTS AU PSOC	22
3.3. RENCONTRES AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	22
3.4. COMITÉ PSOC	23
4. LA VISIBILITE, LA DEFENSE ET LA PROMOTION DE L'ACA	27
4.1. COMITÉ COMMUNICATION ET ACTIVITÉS MÉDIATIQUES	27
4.2. CAMPAGNE <i>ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE</i>	30
4.3. RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME	32
5. LES ENJEUX SOCIAUX LIÉS À L'ACA	35
5.1. ENQUÊTE SALARIALE SUR LES OCASS	35
5.2. COMITÉ DÉVELOPPEMENT SOCIAL	39
6. COLLABORATIONS	41
ANNEXES	44
LISTE DES MEMBRES	44
LISTE DES COMITÉS ET DÉLÉGATIONS	45
LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS	47
COMMUNIQUÉS DE PRESSE	48



La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC)

La mission de l'organisme

Regrouper les Tables et Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC/ROC) du Québec afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange, ceci dans une optique de **promotion de l'action communautaire autonome (ACA)**, particulièrement en santé et services sociaux, auprès de la population en général et des instances gouvernementales.

La Coalition a aussi comme mandat d'être un **lieu de partage** de l'information et d'analyse, notamment en ce qui a trait au réseau de la santé et des services sociaux et de ses impacts sur la population du Québec et sur les organismes communautaires autonomes.

Mot du président

À vous toutes et tous, membres de la CTROC,

Nous voici rendus au moment du bilan d'une année chargée pour notre coalition. Une année marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe gouvernementale avec l'élection de la Coalition Avenir Québec. Forts de nos mobilisations avec la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* et dynamisés par nos solidarités renforcées entre les secteurs de l'action communautaire autonome, nous voyons enfin arriver des résultats à nos revendications. Il est vrai que nous en souhaiterions davantage. Toutefois, nous progressons enfin, après de nombreuses années d'attente. Le PSOC aura été rehaussé de 17 millions \$ en 2018 et de 35 millions \$ en 2019. Chaque somme investie améliore la situation des organismes présents partout dans les communautés du Québec. Devant la volonté affichée du nouveau gouvernement de collaborer avec le mouvement communautaire autonome et son engagement à mieux soutenir les organismes, nous souhaitons que ces rehaussements soient bonifiés dans les années à venir.

En plus du colossal travail de mobilisation et de représentation que nous avons fait, je tiens à souligner les bons coups de l'année. En premier lieu, notons nos quatre conférences de presse, qui nous ont donné une bonne couverture médiatique et une grande visibilité, en particulier avec les nombreux visionnements de nos publications sur Facebook. L'intérêt envers notre mouvement est indéniable. Aussi, l'enquête salariale, menée en collaboration avec le CSMO-ÉSAC, a permis de mettre en lumière la réalité vécue dans les organismes sur le plan des conditions de travail. Nous remercions l'équipe du CSMO-ÉSAC pour cette collaboration très constructive et appréciée. Il est clair que cette enquête répond à un grand besoin, comme on le constate depuis son lancement.

À l'interne, nos assemblées générales rassemblent de plus en plus de participantes et de participants. Les conférences et les ateliers ont dynamisé notre formule et l'appréciation des membres est grandissante. Quel beau travail collectif ! En plus, cette année, nous avons renforcé nos liens avec les TROC et ROC alliés, qui ont participé à une journée d'échanges que nous avons organisée en novembre. Une région est d'ailleurs de retour au sein de notre coalition. Nous sentons que la CTROC a le vent dans les voiles !

Je termine ce mot en remerciant chaleureusement notre coordonnatrice Patricia pour son rôle important à la CTROC. Elle navigue avec nous toutes et tous avec beaucoup de doigté. Merci d'être là pour nous. Merci à Vicky qui a quitté son poste cette année, après plusieurs années avec nous. Merci de ta contribution. Merci également à mes collègues du conseil d'administration, et en particulier à Émilie Saint-Pierre, notre co-porte-parole, qui a travaillé fort avec moi pour les nombreuses conférences de presse. Merci à chaque membre qui s'est impliqué dans les comités de travail de la CTROC, le carburant de notre coalition. La contribution de chacune et de chacun fait toute la différence. C'est tout un travail qui s'accomplit, entre autres pour améliorer notre fonctionnement. Merci aux membres de la CTROC pour leur engagement.

Je me souviendrai de cette année, en termes de soutien aux membres, de solidarité et d'échanges.

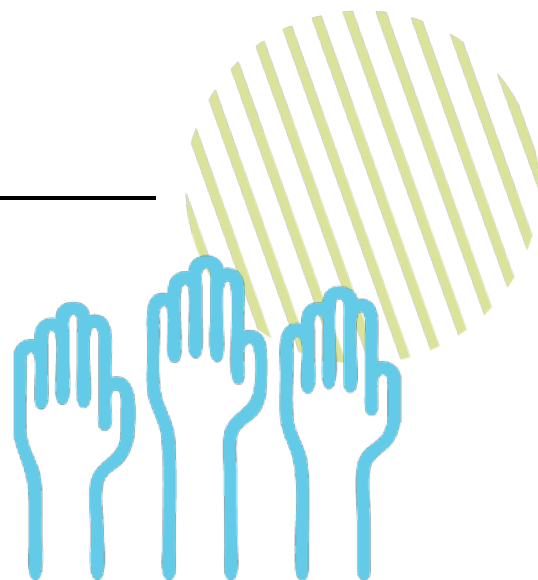
Merci à vous toutes et tous d'être cette CTROC.



Hugo Valiquette, président

1. LA VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

Riche de la participation active de ses régions membres, la Coalition des TROC joue un rôle essentiel de courroie de transmission des savoirs et expériences. Organisée autour d'un modèle de fonctionnement coalitif, la CTROC est un lieu de participation démocratique qui permet le partage du leadership et offre un espace d'analyse et de réflexion collective essentiel aux regroupements régionaux d'organismes communautaires du Québec.



1.1. Les assemblées générales (Rencontres nationales)

On note un taux de participation de tout près de 100% aux assemblées générales de notre coalition durant la dernière année, parallèlement à une hausse du nombre de participantes et participants. Nous avons 36 participant.es à l'assemblée de mars, c'est un record. Ce chiffre est encore plus élevé si nous tenons compte du fait que nous offrons maintenant la possibilité aux personnes absentes de participer par visioconférence à certains points de la rencontre. Nos assemblées sont les moments forts de notre vie associative et démocratique. Les TROC/ROC s'y impliquent beaucoup (préparation, déplacements, etc.) et, au-delà de la cotisation de membre, chaque TROC/ROC investit un montant important pour permettre une participation de son équipe aux rencontres nationales. Nous disposons d'une politique de partage des frais afin de favoriser l'équité entre les membres en matière d'accessibilité aux rencontres.

Selon les évaluations des rencontres nationales, la majorité des participantes et participants expriment une grande satisfaction à l'égard du contenu et du déroulement des assemblées. Le travail en ateliers et en plénières, les conférences, et les activités informelles ont été appréciés. Des décisions claires ont été prises, et les réflexions cheminent.

Assemblée générale annuelle _____

GASPÉSIE

11-13-14 juin 2018, Gîte du Mont-Albert

Présence : 25 personnes, 11/13 régions membres

Faits saillants

- ✓ Assemblée annuelle sur plusieurs jours pour favoriser les processus de décision
- ✓ Mise en place de travaux sur le fonctionnement de la CTROC
- ✓ Adoption du plan d'action 2018-2019
- ✓ Visite de la PDGA du CISSS de la Gaspésie, Mme Jacques, et du responsable PSOC, M. Coulombe
- ✓ Conférence de presse



Assemblées générales régulières _____

GASPÉSIE

11 au 14 juin 2018, Gîte du Mont-Albert

Présences : 26 personnes (+3 personnes en visioconférence), 11/13 régions membres

Faits saillants

- ✓ Réflexion sur le PSOC, en lien avec la révision des orientations du PSOC par le MSSS
- ✓ Exercice de vision, volet mobilisation

CENTRE-DU-QUÉBEC

19 au 22 novembre 2018, Nicolet

Présences : 36 personnes, 13/13 régions membres

Faits saillants

- ✓ Ateliers du comité développement social
- ✓ Rencontres des comités et de l'*intercomités*
- ✓ Délibérante sur les rôles et responsabilités du conseil d'administration et des assemblées générales

CAPITALE-NATIONALE

18 au 21 mars 2019, Québec

Présences : 33 personnes (+1 personne en visioconférence), 13/13 régions membres

Faits saillants

- ✓ Conférence de presse à l'Assemblée nationale du Québec
- ✓ Bilan de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*
- ✓ Trois conférences offertes: Coalition Solidarité Santé, Mouvement Démocratie Nouvelle, Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome
- ✓ Visite de Sonya Cormier, attachée politique de la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann



Rencontre consultative élargie

CENTRE-DU-QUÉBEC

21 novembre 2018, Nicolet

Présences : 44 personnes, 17/17 TROC et ROC, dont les TROC et ROC non membres de la CTROC

Faits saillants

- ✓ Réflexion en lien avec la révision des orientations ministérielles du PSOC au MSSS
- ✓ Conférence de presse

1.2. Membership

En 2018, notre coalition a reçu deux demandes d'adhésion, soit celle de la TROC Chaudière-Appalaches (TROCCA) et celle du Regroupement des organismes communautaires de la région 12 (ROC 12). Ces regroupements se situent tous les deux dans la région de Chaudière-Appalaches. En juin, une rencontre de personnes déléguées de la CTROC a eu lieu avec le conseil d'administration du ROC 12. Des visioconférences se sont également tenues au printemps 2019 avec le conseil d'administration de la TROCCA et celui du ROC 12. En mars, la CTROC a accepté la demande d'adhésion de la TROCCA. Quant à la demande d'adhésion du ROC 12, celle-ci demeure en suspens en attendant la conclusion des travaux sur la politique de membership de la CTROC. Par contre, les personnes déléguées par le ROC 12 pourront participer aux activités de la CTROC à titre d'observatrices.

Pour la CTROC, il est essentiel que les OCASSS de la région Chaudière-Appalaches aient accès à l'information nationale de notre secteur d'activités afin qu'ils puissent être consultés et jouer leur rôle. C'est donc avec joie que nous accueillons les représentantes et représentants de ces regroupements à nos rencontres. Notre vitalité démontre le dynamisme de notre coalition et elle va assurément contribuer à renforcer notre mouvement !

C'est dans la même optique de collaboration et de partage que l'équipe de la CTROC et les membres du conseil d'administration ont assuré cette année divers suivis avec les TROC et ROC non membres de la CTROC, que ce soit au sujet de réalités régionales ou pour partager des informations nationales.



1.3. Conseil d'administration

La CTROC est un lieu d'information et elle permet des échanges sur les réalités régionales. La CTROC est également un lieu d'analyse et de délibération, où les membres se rallient autour de positions communes. Le conseil d'administration a la responsabilité morale de porter ces orientations collectives et d'être le gardien des décisions d'assemblée.

Membres du conseil

- **Hugo Valiquette**
(TROC Lanaudière), président
- **Émilie Saint-Pierre**
(TROC Bas-Saint-Laurent)
secrétaire-trésorière
- **Claudelle Cyr** (ROC Estrie)
- **Nancy Bouchard**
(TROC Saguenay Lac-St-Jean)
- **Marc Longchamps** (CDC Laval)
- **Linda Déry** (ROC Laurentides),
départ en juin 2018
- **Cindy Jalbert** (TROCAO
Outaouais), départ en avril 2018

Rencontres

Le conseil d'administration s'est réuni à 15 reprises. Habituellement, ces rencontres durent une journée, mais deux d'entre elles se sont tenues sur deux jours. À ces réunions régulières s'est ajoutée une rencontre de deux jours en formule lac-à-l'épaule, les 19 et 20 avril 2018 à Québec.



Planification et soutien aux délégations et comités

Coordonner notre travail collectif, qui se déroule de par le vaste Québec, demande temps et efforts. C'est pourquoi le nombre et la durée des rencontres du conseil d'administration ont encore augmenté cette année. Nous devons une fière chandelle aux membres du conseil d'administration qui travaillent d'arrache-pied pour assurer la réalisation de notre ambitieux plan d'action.

Une tâche essentielle du conseil d'administration consiste à prendre connaissance des travaux en cours au sein des comités et délégations. Pour cela, nous avons préparé un calendrier des rencontres qui respecte la capacité du conseil d'administration et des ressources humaines d'en assurer le suivi. Afin d'offrir le soutien nécessaire aux gens qui s'impliquent dans les comités et aux délégations, le conseil d'administration les a invités à participer à quelques-unes de ses rencontres :

- ✓ Délégation de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* à quatre reprises
- ✓ Déléguée à la Coalition solidarité santé à une reprise
- ✓ Délégation au MSSS à deux reprises
- ✓ Membres du comité communication à quatre reprises
- ✓ Membres du comité développement social à deux reprises
- ✓ Représentante du ROCGIM au Lac-à-l'épaulé, en soutien à la démarche de réflexion sur notre fonctionnement

Les travaux de planification incluent, bien sûr, la gestion des ressources humaines. Le conseil a la responsabilité de soutenir l'équipe de travail dans ses mandats et plans de travail. Le comité ressources humaines du conseil d'administration a entre autres soutenu l'équipe dans une démarche d'évaluation qui s'est déroulée entre novembre 2018 et mars 2019.

Assemblées générales

L'organisation et les suivis des assemblées générales sont des points centraux dans le travail du conseil. La rédaction de l'ordre du jour des trois rencontres nationales annuelles est exigeante, car il faut prioriser les points qui seront traités et tenir compte de l'impact des choix sur les travaux des comités. Ces derniers ont en effet un rôle à jouer dans le déroulement des rencontres, ayant à préparer l'animation et le contenu de leur bloc à l'ordre du jour. Une attention est aussi portée, depuis quelques années, à diversifier le déroulement des rencontres et à offrir des moments de formation. Nous tentons d'alterner entre la formule de travail en atelier et les moments en assemblée plénière. Par exemple, en mars, la rencontre comprenait des ateliers de réflexion, des plénières, trois conférences et une formation. Le conseil prépare également un point d'information qui permet d'effectuer divers suivis et de pourvoir les postes vacants aux comités et délégations en cours d'année.

Représentations et collaborations avec les instances gouvernementales et les autres alliés

Cette année, en raison de l'élection d'un nouveau gouvernement, le conseil d'administration a dû établir de nouveaux contacts politiques. À l'occasion de la conférence de presse que nous avons organisée le 18 mars à l'Assemblée nationale, des échanges ont eu lieu avec le PQ, QS et la CAQ. Le conseil d'administration a aussi rencontré Sonya Cormier, l'attachée politique de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Danielle McCann, en mars.

Par ailleurs, le 26 juin, des membres du conseil ont rencontré les responsables de notre dossier au MSSS, M. Mario Fréchette et Mme Lucie Thibodeau, concernant divers dossiers. Ce fut une belle occasion d'apporter davantage de précisions au sujet de nos activités, de nos réalités et de notre rôle de soutien et de formation.

Activités médiatiques des porte-paroles

En cohérence avec notre modèle coalitif, ce sont des membres du conseil d'administration, Hugo Valiquette et Émilie Saint-Pierre, qui ont joué le rôle de porte-paroles de la CTROC cette année. Depuis 2016, la CTROC tient un point de presse à toutes ses assemblées générales, profitant de la participation de tous les regroupements du Québec et de notre présence dans les régions, pour aborder les enjeux liés à l'actualité de notre mouvement communautaire.

Porte-paroles

Émilie Saint-Pierre
(TROC du Bas-Saint-Laurent)

Hugo Valiquette
(TROC Lanaudière)



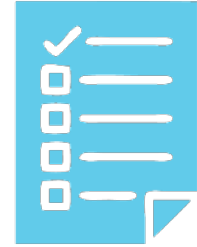
Le jeudi 14 juin 2018, la conférence a eu lieu en Gaspésie, le 21 novembre 2018, à Nicolet et le 20 mars 2019 à l'Assemblée nationale du Québec. À ces conférences de presse s'est ajouté un point de presse le 21 février 2019 à Sherbrooke dans le cadre du lancement de l'enquête salariale sur les OCASSS. C'est un très grand travail de visibilité et de promotion que nous avons accompli par le biais de ces conférences !

1.4. Plan d'action 2018-2019

Le plan d'action 2018-2019 de la CTROC, adopté à l'assemblée de juin 2018, est constitué de trois volets que nous vous présentons ici.

Axe 1 : Poursuite des actions en cours

En vue de l'assemblée générale de juin, l'équipe de travail a préparé, avec les comités, un résumé des priorités proposées pour le plan d'action. Le tableau intitulé Bilan des travaux et recommandations des comités a permis de déterminer le contenu du volet Travaux en cours du plan d'action 2018-2019. Ces travaux ont d'ailleurs été réalisés en grande partie, comme en témoigne le présent rapport d'activités.



Axe 2 : Démarche de planification stratégique

Dans son deuxième volet, le plan d'action 2018-2019 propose une démarche visant à permettre aux membres de se donner une vision commune concernant les grands objectifs de notre coalition. Un premier exercice de réflexion a été réalisé en juin concernant la mobilisation. Les personnes présentes ont participé à un exercice d'appropriation basé sur l'historique de la mobilisation à la CTROC. Les membres ont soulevé l'importance de trouver des façons alternatives de faire les choses, et de concilier la volonté des organismes de se rendre visibles avec la poursuite de la mobilisation sociale. Les membres ont souligné l'importance du leadership de la CTROC en matière de mobilisation et la nécessité de miser sur le renforcement de l'action communautaire autonome, notamment par la mise en valeur des huit critères de reconnaissance de l'ACA. Ces résultats alimenteront la réflexion pour la suite des travaux.

Axe 3 : Analyse du fonctionnement à la CTROC

Afin d'assurer une meilleure compréhension du rôle de chacun au sein du modèle coalitif et d'adapter les documents constitutifs de la CTROC au besoin, l'axe 3 du plan d'action, qui concerne la démarche de réflexion sur le fonctionnement de la CTROC, a été un volet très exigeant pour notre coalition.



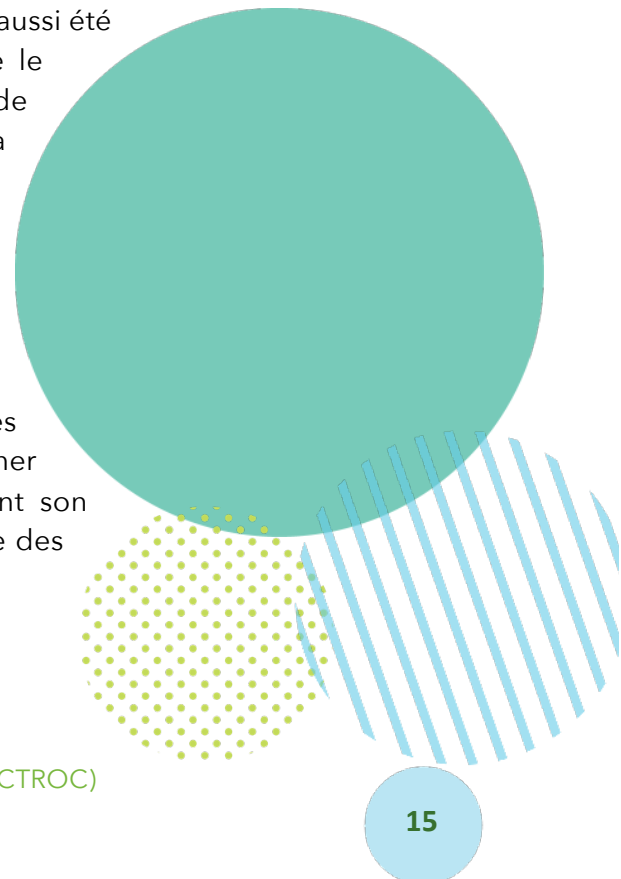
La démarche a commencé par la tenue d'un lac-à-l'épaule du conseil d'administration, une rencontre fructueuse qui a mené à divers constats. Le modèle de gestion coalitif, qui laisse une grande place à la participation des membres, répond bien aux valeurs de la CTROC. Toutefois, au fil des ans, nous avons rencontré des difficultés qui nous amènent à vouloir préciser notre fonctionnement.

À cet égard, le conseil a soumis deux propositions à l'assemblée de juin :

- ✓ **Entamer une démarche de réflexion prévue sur deux ans concernant le fonctionnement de la CTROC, en vue d'améliorer notre fonctionnement coalitif. Le modèle coalitif devrait être précisé dans les politiques internes qui lui donnent vie. À cette fin, le conseil propose aussi la mise en place d'un comité fonctionnement.**
- ✓ **Adopter un fonctionnement temporaire en 2018-2019 en attendant que la démarche sur le fonctionnement soit terminée.**

En juin, la CTROC a adopté le fonctionnement temporaire proposé concernant les comités de travail et les délégations. Ce fonctionnement inclut, par exemple, un suivi des travaux des comités avec le conseil d'administration entre les rencontres nationales, la désignation d'une personne responsable dans les comités (animation, ordre du jour), etc.

En juin 2018, la démarche de révision du fonctionnement a aussi été adoptée et les membres de la CTROC ont mis en place le comité fonctionnement. L'équipe a préparé un tableau de présentation des étapes et échéanciers de la démarche. La responsabilité de la majeure partie du travail est confiée au comité fonctionnement, mais les réflexions sur les communications internes et externes et le fonctionnement des comités ont été confiées au conseil d'administration, en collaboration avec des membres des comités réunis en intercomités. Les membres ont rappelé l'importance de prendre le temps nécessaire aux réflexions afin que les changements qui seront apportés puissent s'enraciner correctement. Les principaux défis du modèle coalitif sont son application et le respect du rythme de travail de l'ensemble des membres.



1.5. Comité fonctionnement

Membres du comité

- Véronique Allard (ROC Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine)
- Marie-Ève Duclos (CROCAT Abitibi-Témiscamingue)
- Nancy Lamontagne (TROC Côte-Nord)
- Lucie Levasseur (ROC Estrie)

À l'assemblée de juin, la première étape de la démarche de révision a été de dresser un historique du modèle coalitif afin que les membres puissent prendre connaissance des sources de notre fonctionnement actuel. Les membres ont aussi décidé de faire du travail dans les politiques internes de la CTROC (politique de membership, charte des comités, etc.). L'assemblée a permis de présenter certains enjeux. Par exemple, le fait que les membres ont beaucoup de responsabilités lors des assemblées, mais que ces dernières ne sont pas assez fréquentes pour assurer les suivis nécessaires. Il a été convenu de prioriser le dossier du rôle des assemblées et du conseil d'administration, de même que l'élaboration de la politique de membership.

Rencontres du comité

Le comité s'est réuni à 7 reprises.

Rôle et les responsabilités du conseil d'administration et de l'assemblée générale des membres

Le comité a préparé, pour l'assemblée de novembre, une présentation sur le rôle et les responsabilités du conseil d'administration et sur le rôle de l'assemblée des membres. Des recommandations de modifications aux règlements généraux ont été étudiées dans l'optique d'une adoption formelle en 2019-2020. La discussion a permis de prendre des votes indicatifs sur les changements envisagés.

Au sujet du fonctionnement des assemblées, toutes et tous s'entendent pour conserver la souplesse de la structure. Aussi, il est apparu nécessaire de préciser le rôle des personnes qui ne sont pas les déléguées et délégués officiels lors des assemblées. À ce sujet, nous avons déjà mis en place, cette année, des temps de caucus de régions dans les assemblées délibérantes. Il est aussi prévu d'élaborer un guide d'animation des assemblées pour définir le fonctionnement des tours de parole, etc.

Une autre solution expérimentée a été de distinguer les moments où nous sommes en assemblée décisionnelle des moments où nous sommes en rencontre nationale. Les

moments de rencontre permettent d'offrir des formations, des conférences ou des espaces pour partager nos pratiques. Dans la perspective d'élaborer notre politique de membership, lors de l'assemblée de mars, trois ateliers, préparés par le comité, ont porté sur les droits, devoirs et privilèges des membres de la CTROC. Cette discussion a permis de préciser des éléments à modifier dans l'avenir.

1.6. Rencontre en intercomités

Les membres des comités développement social et communication ont offert leur aide au conseil d'administration en regard de la démarche sur l'amélioration du fonctionnement de la CTROC. Les membres souhaitaient y contribuer et partager leurs expériences de travail au sein des comités. Une première rencontre a donc eu lieu le 20 novembre et elle réunissait douze représentantes et représentants des comités et du conseil d'administration. Les membres ont travaillé à élaborer des propositions concernant le fonctionnement des comités et les communications internes.

Le fonctionnement des comités

Les discussions tenues concernant les mandats des comités, leur composition, le processus de sélection ont mené à différents constats et à des propositions. Par exemple, si les mandats d'un comité relèvent des assemblées, le comité doit pouvoir se référer au conseil d'administration pour clarifier les échéanciers et contenus en cours d'année. Dans le même ordre d'idée, les comités doivent aussi pouvoir contribuer à la planification des assemblées. Les personnes qui composent les comités ne sont pas présentes à toutes les assemblées. Pour pallier, la CTROC offre un soutien financier mais il faut réfléchir plus largement au soutien à apporter à ces personnes. Il faut prévoir, par exemple, des processus d'intégration des nouveaux membres, et encourager l'équilibre entre les anciennes et les nouvelles personnes déléguées afin de former la relève. On note aussi la pertinence de donner des mandats de deux ans aux membres des comités afin de favoriser l'engagement et la stabilité.

Les communications internes

Le 20 novembre, une discussion a également eu lieu au sujet des outils de communication internes de la CTROC. Nous avons identifié les lieux où circule l'information, et les outils à créer, par exemple un registre des résolutions, une fiche évolutive ou fiche synthèse permanente, etc. Il a été noté qu'il faut apporter des précisions pour que les membres sachent où trouver l'information, entre autres dans la bibliothèque CTROC.

2. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL ET LE SOUTIEN AUX MEMBRES

L'équipe de travail

De façon globale, l'équipe de travail doit assurer une cohésion à notre coalition et elle doit avoir une vision globale du contexte et des travaux en cours. Elle joue aussi le rôle essentiel d'être la mémoire collective de notre organisation. La CTROC évalue qu'elle devrait pouvoir compter sur une équipe de cinq personnes pour être en mesure de réaliser pleinement sa mission, ce qu'elle ne peut faire avec ses ressources actuelles. Néanmoins, la CTROC a bénéficié d'une équipe dynamique de deux employées en 2018-2019, une équipe qui a fait de petits miracles. Toutefois, la fin de l'année a marqué le départ de Vicky Brazeau, après de nombreuses années de loyaux services pour la CTROC et le mouvement communautaire. C'est toute une perle qui s'en va et nous la regretterons. Suite au départ de Vicky Brazeau, le conseil d'administration a procédé à l'abolition du poste d'agente de liaison et de recherche tel que défini, afin de revoir la description de tâches du deuxième poste souhaité pour la CTROC. Les TROC/ROC seront consultés à ce sujet.



Patricia Chartier
Coordonnatrice

Au poste de coordination, un des principaux rôles de Patricia cette année a été d'assurer du soutien au conseil d'administration, aux délégations et aux comités, dans la préparation et la planification des rencontres, assemblées, etc. Elle a également assumé un grand rôle de recherche et de rédaction pour faciliter la circulation de l'information auprès du public et de nos alliés, et elle a travaillé aux communications internes avec les membres.

Elle veille à la démarche de réflexion sur le fonctionnement de la CTROC et collabore à la préparation des représentations politiques. C'est aussi elle qui fait les liens auprès des partenaires/alliés, qui gère les budgets, etc. Le poste demande une grande polyvalence et nous soulignons les fortes capacités d'organisation de notre coordonnatrice.



Vicky Brasseur
Agente de recherche et de liaison

Dans la dernière année, Vicky a beaucoup œuvré à faire en sorte d'assurer aux OCASSS et aux TROC/ROC d'être bien informés et soutenus dans leurs régions. Elle a consacré beaucoup de temps aux communications internes et externes, notamment en regard de la conception de la page web, du bulletin CTROC-en-vrac, de l'Info PSOC, et des procès-verbaux. Elle a aussi conçu l'exercice de réappropriation du modèle coalitif, qui nous a permis de constater que c'est bénéfique pour tout le monde de nous remémorer ensemble l'historique de notre fonctionnement.

Animation et secrétariat des assemblées

Marie-Ève Duchesne
Animatrice



Évelyne Langlois
Secrétaire



Concernant l'animation et le secrétariat des assemblées générales, nous avons des ressources stables et très compétentes : Évelyne et Marie-Ève. Nous les remercions pour leur professionnalisme et nous soulignons l'impact très positif de leur travail pour le bon déroulement des rencontres et les suivis à apporter. Longue vie à vous auprès de la CTROC !

Le soutien aux membres

L'équipe de travail a offert des rencontres d'accueil au nouveau personnel des regroupements régionaux et du soutien en continu à tous les membres qui en ont fait la demande. Aussi, le soutien aux regroupements membres est présent dans toutes les activités de la CTROC. Sur le plan des communications, la Bibliothèque CTROC mise en place permet de répertorier tous les documents pertinents pour nos membres dans une foule de dossiers. Elle permet également aux TROC et ROC de mettre leurs documents régionaux à la disposition de leurs collègues dans leur section régionale de la bibliothèque. De plus, deux groupes privés sur Facebook permettent aux agentes et agents et aux coordonnatrices et coordonnateurs de chercher et de trouver toutes les informations dont ils ont besoin pour leur travail quotidien, grâce aux échanges avec l'équipe de la CTROC et avec leurs collègues.

Finalement, les membres du comité PSOC, en collaboration avec l'équipe de travail de la CTROC, ont apporté un précieux soutien ponctuel à plusieurs régions concernant la gestion régionale du PSOC et ont permis de traiter divers problèmes, ce qui fut très apprécié. En effet, la dernière année a été marquée par des situations régionales particulières, qui ont demandé des concertations auprès de différents acteurs régionaux, principalement les CISSS et CIUSSS. Le soutien du comité PSOC aux régions a aussi été offert à des TROC et ROC non membres de la CTROC, par exemple concernant l'application des cadres régionaux et le financement des OCASSS via le troisième mode de financement du PSOC. Au moins sept régions ont été en lien et en suivi avec la CTROC durant l'année.



3. REPRÉSENTATIONS AUPRÈS DU MSSS

3.1. Rencontre avec les TROC et les ROC alliés

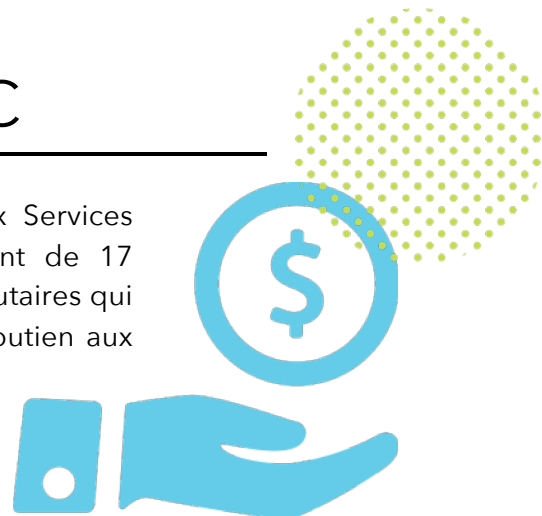
L'un des grands rôles de la CTROC est d'agir à titre d'interlocuteur auprès du MSSS, concernant le vaste dossier du soutien gouvernemental aux 3 000 organismes communautaires autonomes qui œuvrent en santé et services sociaux. En ce sens, la CTROC juge qu'il faut travailler en collaboration avec tous les regroupements régionaux du Québec, dont ceux qui ne sont pas membres de la CTROC. Cette année, l'un des dossiers importants de l'action communautaire autonome a été la consultation annoncée concernant la Révision des orientations ministérielles du PSOC.

La CTROC a donc tenu une rencontre élargie de tous les regroupements régionaux d'organismes communautaires du Québec, le 21 novembre dernier à Nicolet. Les 17 regroupements régionaux étaient présents à cette occasion et la journée fut constructive et appréciée. Ces TROC et ROC ont également collaboré dans d'autres dossiers, comme la réalisation de l'enquête salariale sur OCASSS. La CTROC entend continuer de maintenir des liens avec les TROC et ROC alliés au cours des prochaines années.



3.2. Investissements au PSOC

Au printemps 2018, la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Mme Lucie Charlebois, annonçait un investissement de 17 millions au financement à la mission des organismes communautaires qui œuvrent en santé et services sociaux, via le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Il s'agissait du deuxième investissement en deux ans, après des années de vaches maigres. Ce financement était très attendu. La répartition de l'investissement était assortie de conditions qui ont restreint en partie le respect des balises régionales, mais somme toute, notre mouvement est satisfait de l'arrivée de ces investissements. Ils ont permis à 1 695 organismes communautaires d'obtenir un rehaussement de leur financement à la mission.



Au printemps 2019, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme. Danielle McCann, nouvellement élue et responsable du secteur communautaire, a aussi annoncé un investissement récurrent de 35 millions au PSOC. Cet investissement, d'une hauteur inégalée, bien qu'insuffisant en regard des 355 millions de dollars revendiqués, a été salué par l'ensemble du mouvement communautaire. Enfin, après trois années d'investissements, plusieurs organismes au statut précaire pourront respirer un peu ! Espérons que la volonté du gouvernement se poursuive encore plusieurs années afin d'assurer un épanouissement de notre mouvement à la hauteur de son potentiel !

3.3. Rencontres au Ministère de la Santé et des Services sociaux

1 mars : Rencontre avec l'attachée de la ministre McCann, Sonya Cormier

La rencontre du premier mars a été très satisfaisante. Le nouveau gouvernement affiche la volonté de soutenir l'action communautaire et c'est une très bonne nouvelle. La rencontre a permis de présenter la CTROC, d'aborder la régionalisation, de discuter des investissements au PSOC et des consultations sur les orientations ministérielles.

Délégation au MSSS

Nancy Bouchard
(TROC Saguenay Lac-Saint-Jean)

Valérie Lapierre
(ROC Capitale-Nationale)

Émilie Saint-Pierre
(TROC Bas-Saint-Laurent)

Hugo Valiquette
(TROC Lanaudière)

Nous avons été informés du travail en cours entre les ministères pour faire des arrimages entre le plan d'action gouvernemental en ACA (SACAIS) et la révision des orientations du PSOC (MSSS). Mme Cormier a tenu à nommer que concernant l'ACA, le gouvernement veut tenir compte de ses trois principaux interlocuteurs, soit la TRPOCB, la CTROC et le RQ-ACA.

7 novembre 2018- Rencontre de présentation par le MSSS du formulaire PSOC

Des membres du conseil d'administration ont assisté à la rencontre de présentation offerte par le MSSS concernant le formulaire de demande PSOC. Cette présentation était particulièrement destinée aux organismes à rayonnement national, mais il était intéressant pour la CTROC d'être sur place afin de connaître la vision du MSSS en regard du formulaire PSOC.

15 novembre 2018-Rencontre avec l'équipe responsable du dossier communautaire au MSSS

La rencontre du 15 novembre s'est déroulée en présence des fonctionnaires de la direction du Ministère responsables de notre dossier, Mme Thibodeau et M. Fréchette, et elle visait à permettre d'établir des communications entre la CTROC et le MSSS concernant les dossiers en cours. Les fonctionnaires ont reçu positivement la suggestion de mettre sur pied un comité de liaison permanent entre le MSSS et la CTROC. Suite à cette rencontre, le comité PSOC a travaillé à une proposition de mandat pour ce comité permanent CTROC-MSSS et l'a déposé au MSSS, suite à l'approbation des membres de la CTROC en mars.

3.4. Comité PSOC

Membres du comité

- Claudelle Cyr (ROC Estrie)
- Linda Déry (ROC Laurentides)
- Valérie Lapierre (ROC Capitale-Nationale)
- Marc Longchamps (CDC Laval)
- Émilie Saint-Pierre (TROC Bas-Saint-Laurent)

Le comité est un bel exemple de mise en commun et de partage des connaissances. Un grand travail de documentation y est réalisé et un investissement important de temps est effectué dans le soutien aux membres, dans la préparation de la délégation aux rencontres avec le MSSS, et dans l'animation du point PSOC lors des assemblées générales.

Rencontres du comité

Le comité s'est réuni à 11 reprises.

Il est primordial de faire profiter à nos membres de toute la richesse de notre réseau et de l'entraide dont ils peuvent bénéficier en participant à la CTROC ! Le comité PSOC est un des lieux essentiels pour partager les innombrables connaissances concernant la gestion du vaste programme qui soutient les 3 000 organismes financés par le MSSS, le PSOC.

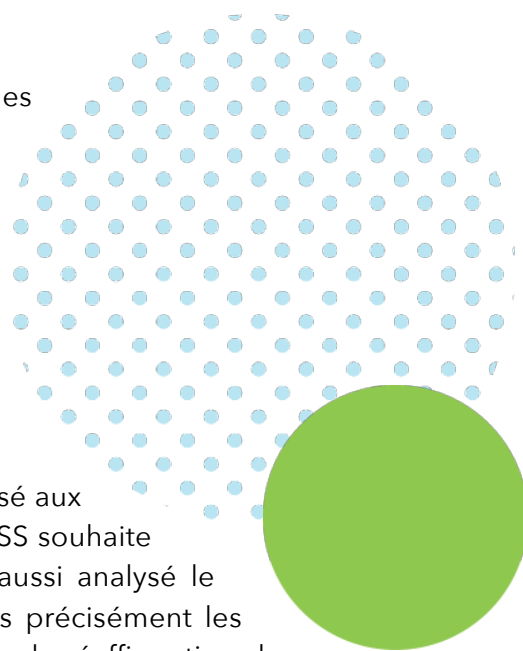
Consultation sur les orientations

Une révision majeure du programme de soutien aux organismes communautaires, présentée sous le vocable Révision des orientations ministérielles du PSOC, accompagnée d'une vaste consultation du milieu communautaire, devait avoir lieu en 2018-2019, mais elle a été reportée. Néanmoins, sachant les orientations envisagées et la démarche de consultation proposée, nous avons discuté de cette révision de programme anticipée. Les membres ont été consultés à ce sujet à quelques reprises.

Lors de l'assemblée générale de juin, le comité PSOC a proposé aux membres de traiter de quatre thèmes au sujet desquels le MSSS souhaite nous consulter dans sa démarche de révision. Nous avons aussi analysé le Cadre de référence en matière d'action communautaire, plus précisément les indicateurs des critères de l'ACA. Il est ressorti de la rencontre la réaffirmation des huit critères de l'action communautaire autonome pour la reconnaissance des OCASSS et leur admissibilité au PSOC. Cette réaffirmation s'accompagne toutefois d'une recommandation de souplesse quant à l'application des critères de reconnaissance.

Concernant le processus de consultation au sujet des orientations, les membres ont réaffirmé la nécessité que la CTROC et les TROC/ROC participent à l'élaboration de la démarche de consultation qui sera mise en place, tant sur le plan national que régional. Les TROC/ROC souhaitent participer aux processus régionaux menant à la révision mais ils souhaitent des délais qui leur permettront de bien jouer leur rôle.

Les membres du comité PSOC ont conçu, à l'automne, un sondage concernant nos orientations face aux éléments essentiels du PSOC. En vue de l'assemblée consultative élargie sur le PSOC du 21 novembre, les 17 TROC/ROC ont répondu à cette consultation, qui a permis de préparer les discussions de novembre. Les résultats, discutés en présence d'une quarantaine de représentantes et représentants des regroupements régionaux du Québec, démontrent que ceux-ci partagent une vision commune quant aux grands principes qui sous-tendent le programme SOC. Concernant l'admissibilité au PSOC, les répondants se montrent tous d'accord avec l'application des huit critères de l'action communautaire autonome et des indicateurs du Cadre de référence en matière d'action communautaire, mais ils souhaitent une application souple dans l'interprétation des critères.



Il faut rechercher la protection de l'action communautaire autonome, valoriser ses caractéristiques: la prévention, le caractère alternatif des pratiques, l'empowerment, l'approche collective, etc. Les TROC et ROC s'entendent aussi sur l'importance de maintenir une application régionale de la gestion du PSOC. La majorité des regroupements régionaux souhaite jouer un rôle d'accompagnement auprès des organismes dans le processus de révision du PSOC, mais ils se préoccupent des exigences que représente un tel accompagnement pour leur regroupement. Finalement, la rencontre a permis d'identifier notre besoin d'approfondir la notion d'équité interrégionale.

Répartition des investissements de 17M\$ au PSOC

À l'hiver 2018-2019, le comité PSOC a réalisé un sondage visant à connaître le déroulement de la répartition des investissements au PSOC en 2018-2019. Les TROC et ROC de toutes les régions ont répondu au Questionnaire concernant la répartition du rehaussement PSOC 2018-2019. La présentation des résultats eut lieu à l'assemblée de mars. Ces résultats indiquent que les participantes et participants sont satisfaits à l'égard du critère de répartition interrégionale des montants. Concernant les répartitions régionales, la majorité des TROC et ROC reconnaissent que malgré les améliorations à apporter dans les processus, les démarches régionales de répartition se sont bien déroulées. Il est entendu que la CTROC doit continuer à défendre la nature du financement à la mission et l'application des cadres régionaux dans le cadre de futurs investissements.



Équité entre les organismes

En vue de l'assemblée générale de mars, le comité PSOC, a préparé une formation sur certains aspects du PSOC dans l'objectif de discuter d'équité. Le PowerPoint "Équité entre les organismes, modes de financement... pour une compréhension commune" a été présenté en mars et est désormais disponible pour les membres dans la bibliothèque de la CTROC. La présentation des résultats abordait les principes de base entourant le financement des organismes au PSOC et elle faisait des liens avec la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC). Divers enjeux y ont été identifiés, par exemple l'articulation entre les seuils planchers nationaux et les balises administratives régionales et la prépondérance du financement à la mission.

Cette présentation sur le PSOC a satisfait les membres et les discussions ont permis d'identifier des défis à venir. Les gens ont constaté la grande diversité dans l'application des balises de financement dans les régions et ont réitéré l'importance de prendre le temps de nous réapproprier nos revendications historiques et de continuer à approfondir la notion d'équité.



Comité de liaison permanent MSSS- CTROC

À l'assemblée générale de novembre, il a été proposé d'instaurer un comité de liaison permanent MSSS-CTROC pour assurer un suivi des travaux nationaux et acheminer au MSSS les préoccupations des membres de la CTROC en lien avec le PSOC, que ce soit au sujet de situations nationales ou de situations régionales qui créent des irritants ou qui favorisent la gestion du PSOC. Le comité permettra aussi d'aborder plus largement le soutien à apporter aux organismes communautaires. Ce comité implique la tenue de rencontres statutaires annuelles entre le MSSS et la CTROC. Il a pour objectifs d'assurer une circulation de l'information, et une mise en commun des problèmes et des solutions envisagées. La CTROC espère également mieux s'approprier le fonctionnement du PSOC, et l'articulation des responsabilités MSSS et CISSS-CIUSSS, pour contribuer à l'amélioration du programme.

4. LA VISIBILITÉ, LA DÉFENSE ET LA PROMOTION DE L'ACA

4.1. Comité communication et activités médiatiques

Tout au long de l'année, les régions impliquées au comité communication ont soutenu l'équipe de travail et les porte-paroles lors de la rédaction du bulletin interne, pour la rédaction de communiqués et surtout dans l'organisation de trois conférences de presse. La participation des membres du comité aux assemblées générales est encouragée et soutenue, car les membres jouent un rôle très actif à chaque assemblée.

Membres du comité

- Vincent Lagacé (CDC Laval),
personne responsable du comité
- Lucie Jaubert (ROC Estrie)
- Bruno Laprade (RIOCM Montréal)
- Caroline Lemieux (TROC
Saguenay Lac-Saint-Jean)
- Samuel Mainguy (TROC
Lanaudière), départ en mai

Conférences de presse

L'organisation des conférences de presse est une tâche qui demande beaucoup de temps aux membres du comité, car ils contribuent à créer des listes médias, à rédiger les avis aux médias et les communiqués, à préparer les porte-paroles de la CTROC, à préparer les pochettes de presse, à faire la revue de presse. Leur travail est très précieux pour la CTROC !



Rencontres du comité

Le comité s'est réuni
à 9 reprises.

Vidéos de promotion de l'ACA et visibilité

En plus des conférences de presse, le comité communication a procédé à la création d'une chaîne YouTube de la CTROC, où il a pu mettre en ligne les capsules vidéo promotionnelles de l'ACA que nous avons réalisées cette année, grâce à la captation des images lors de la manifestation du 27 septembre 2017. Nous avons utilisé les capsules vidéo pour la mobilisation qui a entouré la St-Valentin. Le comité a aussi modifié la vidéo "À la croisée des chemins", produite par le CTROC en 2013, pour en permettre l'utilisation de façon intemporelle comme outil de promotion de l'historique du mouvement de l'ACA.

Site web et publications Facebook

Beaucoup de travail a été réalisé pour renouveler la page web de la CTROC. Nous sommes reconnaissants envers Vicky Brazeau, notre agente de liaison, et Vincent Lagacé, que la CDC Laval a eu la gentillesse de déléguer à cet effet. Notre formatrice en communications web, Marie-Jacques Rouleau, a soutenu l'équipe dans la réalisation. Un outil est désormais disponible pour faciliter la gestion du site. Des améliorations restent à venir, mais le résultat est déjà un grand pas en avant !

En ce qui a trait à sa page Facebook, la CTROC est devenue une créatrice de contenu plutôt qu'une "partageuse". Toutes les publications qui ont entouré le lancement de l'enquête salariale ont atteint des sommets impressionnants. La première publication d'invitation au lancement de l'enquête sur les conditions salariales a atteint plus de 23 200 personnes et a été partagée 255 fois. La publication des résultats de l'enquête a aussi dépassé les 10 000 personnes rejointes. La diffusion du communiqué de notre conférence de presse de novembre a atteint 4 000 personnes, et les deux publications de diffusion de notre conférence de presse à l'Assemblée nationale en mars ont permis de rejoindre 18 000 personnes. Ce sont des chiffres qui démontrent que la CTROC obtient une grande visibilité par le biais de sa page Facebook.

Campagne de visibilité : *J'aime le communautaire* - 14 février

Le comité communication a collaboré avec 12 TROC-ROC à la mise en place d'une campagne de visibilité de l'ACA autour du thème *J'aime le communautaire*. La campagne comprenait des envois aux députés, la diffusion de vidéos promotionnelles sur la page Facebook de la CTROC et la diffusion de témoignages sur le site web conçu dans le cadre de cette campagne.



Création de vignettes promotionnelles

Afin de promouvoir l'enquête salariale réalisée par le CSMO-ESAC et la CTROC, le comité a aussi travaillé à la création de vignettes promotionnelles visant à sensibiliser le grand public, les employées et employés potentiels, les collaborateurs, les universitaires, les philanthropes, les fonctionnaires, et toutes celles et ceux qui s'intéressent aux résultats de l'enquête.

Communications internes

La CTROC s'est abonnée à la plateforme de visioconférence zoom, afin de faciliter la tenue des différentes rencontres de comités et de conseil d'administration qui ont lieu chaque semaine. Par ailleurs, le comité a soutenu le conseil d'administration dans l'identification des priorités à inclure au plan d'action de la CTROC concernant les communications internes. Le comité collabore également avec l'équipe dans la production et l'utilisation des outils suivants :

Bibliothèque CTROC (drive collectif)

L'utilisation de notre bibliothèque collective, mise en place en 2017, s'est améliorée au cours des derniers mois. Les gens sont de plus en plus familiers avec son fonctionnement. Une formation concernant la Bibliothèque CTROC a été offerte aux membres en novembre, mais nous avons besoin de plus de temps pour continuer à bien l'expliquer. Les membres ont reçu une liste de documents à déposer dans leur section régionale de la bibliothèque, mais il reste à mieux faire connaître la classification des dossiers.

Bulletin de liaison interne CTROC-en-vrac



Un total de quatre publications du bulletin interne a été réalisé cette année. L'évaluation du bulletin interne démontre un bon taux d'ouverture, une majorité des membres ayant consulté les bulletins !

4.2. Campagne *Engagez-vous pour le communautaire*

La campagne *Engagez-vous pour le communautaire* travaille dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie de la population et d'assurer le respect des droits en demandant que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome (ACA) par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réinvestissant dans les services publics et les programmes sociaux.

Le comité de coordination est composé de personnes déléguées par différents secteurs de l'action communautaire autonome. La CTROC y siège depuis le début de la campagne. Les membres de la CTROC sont aussi très impliqués dans la campagne, souvent à titre d'antennes régionales qui organisent les activités de la campagne dans les régions.

Personnes déléguées de la CTROC au comité de coordination

- Bruno Laprade (RIOCM Montréal)
- Julie Proulx (TROC Bas-Saint-Laurent)

Elles nous ont quittés en cours d'année :

- Julie Bellavance (ROC Capitale-Nationale)
- Isabelle Dumont (TROC Nord-du-Québec)
- Nastassia Williams (ROC Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine)

Rencontres du comité

Le comité de coordination s'est réuni à 8 reprises.

L'implication des personnes déléguées au comité de coordination de la campagne est particulièrement exigeante. Nos délégué.es, qui jouent également le rôle d'antenne régionale de la campagne dans leur région respective, font un travail colossal. En plus de participer aux réunions du comité de coordination, la délégation s'implique dans les autres comités de la campagne, assure les suivis avec le conseil d'administration et l'équipe de la CTROC, et participe à l'animation du point *Engagez-vous* lors des assemblées générales de la CTROC. Des rencontres de préparation sont aussi nécessaires entre les personnes déléguées avant les rencontres du comité de coordination. Notons que l'information qu'amène nos représentant.es au comité de coordination de la campagne, notamment au sujet des réalités régionales, représente une force pour l'organisation de la mobilisation.

Autres implications de la délégation

- ⇒ Comité communication :
2 rencontres
- ⇒ Comité bilan de campagne :
2 rencontres
- ⇒ Comité éducation populaire :
2 rencontres

Représentations

6 décembre : Rencontre des député.e.s avec les représentantes et représentants de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* à l'Assemblée nationale



Bilan de campagne de la CTROC

Lors d'un exercice de bilan, les membres ont discuté des résultats et des impacts de la campagne pour la CTROC. Parmi les points positifs identifiés, plusieurs nous semblent importants pour notre avancement collectif :

- ✓ La CTROC a démontré un très bon leadership et a appris à travailler avec les autres regroupements;
- ✓ La CTROC a sensibilisé les alliés nationaux au déploiement de la mobilisation dans les régions;
- ✓ La campagne a recentré la mobilisation sur l'action communautaire autonome et sur une vision de justice sociale;
- ✓ Des ministères travaillent ensemble sur la politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome;
- ✓ Sur le plan financier, il y a eu des gains pour tous les secteurs du milieu communautaire.

Les membres souhaitent donc que la campagne continue. Ainsi, la CTROC devrait s'impliquer au comité de coordination national en trouvant des moyens adéquats pour y participer.

Actions de mobilisation nationales

- ⇒ 13 septembre : mobilisation devant Radio-Canada dans le cadre du débat des chefs 2018
- ⇒ Campagne de cartes de Noël
- ⇒ Vignettes de la campagne #JeSuisCommunautaire : réalisation de vignettes qui donnent la parole à diverses personnalités et qui permettent d'exprimer son appui aux organismes d'ACA
- ⇒ 20 février 2019 : Journée mondiale de la justice sociale : diverses actions régionales ont eu lieu partout au Québec. Elles ont été réalisées en collaboration avec la Coalition Main rouge afin d'exiger un réinvestissement dans les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome

4.3. Réseau québécois d'action communautaire autonome

Personnes déléguées :

Hugo Valiquette
(TROC Lanaudière)

a assuré la délégation lors des assemblées générales du RQ-ACA

Claudelle Cyr
(ROC Estrie)

a assuré la présidence du conseil d'administration du RQ-ACA, départ en mai 2018



Groupe de travail Municipalités et ACA

Personnes déléguées :

- **Marie-Chantal Locas**
(RIOCM Montréal)
- **Alex Grenier**
(TROCAO Outaouais)
substitut

La délégation
a assisté à 2
rencontres
cette année.

Comité Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire (SNACA)

Personnes déléguées :

- **Claudelle Cyr**
(ROC Estrie)
- **Nancy Lamontagne**
(TROC Côte-Nord)

La délégation
a assisté à 3
rencontres
cette année.

Délégation Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

En tant que membre du RQ-ACA, la CTROC participe à ses instances démocratiques : assemblées, conseil d'administration, comités. Depuis plusieurs années, la CTROC investit beaucoup de temps au RQ-ACA car nous croyons en son importance. Notre participation permet de mieux faire connaître les réalités régionales au sein de ce vaste réseau, nous donne l'occasion de tisser des liens avec les différents secteurs de l'action communautaire autonome, et nous alimente en regard des enjeux plus larges entourant l'ACA. Nos implications sont donc très instructives! Comme membre du conseil d'administration du RQ-ACA, le rôle de notre déléguée était de représenter le secteur santé et services sociaux de l'ACA. Celle-ci s'est impliquée dans divers dossiers : représentations, Semaine nationale de l'ACA, etc.



Règle du cumul

Parmi les dossiers traités lors des assemblées, un enjeu important a été soulevé le 27 février dernier, soit la règle du cumul qui stipule que le financement gouvernemental doit représenter au maximum 90% des revenus des organismes. Cette règle a été appliquée pour le financement des organismes et regroupements nationaux au PSOC, pour le financement à la mission des organismes en éducation, et dans une région. Ainsi, des organismes se sont vus exclus de la distribution du financement au PSOC en raison de cette règle. Il s'avère nécessaire de montrer de la vigilance afin d'éviter que ceci ne devienne une norme.

Consultation sur le PAGAC

Par ailleurs, l'élaboration du nouveau plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), annoncée en fin d'année, est aussi un dossier important pour lequel le RQ-ACA assumera un grand rôle. La CTROC doit se tenir informée des développements, et réfléchir aux arrimages à faire entre avec la consultation sur les orientations du PSOC et celle sur le PAGAC.

Délégation RQ-ACA au groupe de travail Municipalités et ACA

Mis en place en février 2017, le mandat de ce groupe de travail est « d'élaborer un plan d'action stratégique pour faire face aux diverses atteintes à l'autonomie des organismes d'ACA par les municipalités ».

Il travaille, entre autres, à documenter et à outiller les organismes d'ACA sur la question du respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire par les municipalités. La délégation assiste aux rencontres et s'implique à la hauteur de ses disponibilités. On note une difficulté à documenter les réalités des régions, notamment celles liées à la ruralité. La présence de la CTROC est donc très pertinente en ce sens. Le comité a produit notamment quatre fiches portant sur les relations entre les organismes communautaires autonomes et les municipalités.

Suite à une proposition de sa délégation, la CTROC a décidé de mandater le comité développement social pour l'élaboration d'une réflexion sur le rôle des regroupements régionaux vis-à-vis des municipalités. Le comité a donc conçu un sondage adressé aux TROC et ROC. Les résultats de la consultation ont été soumis à la rencontre nationale de mars 2019. Ces résultats démontrent que les municipalités sont très impliquées en développement social, mais qu'en dehors de ces instances, les TROC/ROC ont peu de liens avec ces acteurs en raison de leur mandat régional. Néanmoins divers enjeux se dégagent du portrait, comme la question de la reddition de comptes, du respect des pratiques d'ACA, etc.

Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire (SNACA)

L'an dernier, le thème de la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire (SNACA) était Nos luttes, nos victoires. Comme à l'habitude, la majorité de nos regroupements membres ont tenu une foule d'activités dans le cadre de cette semaine dans leur région respective. Les organismes s'investissent beaucoup dans des actions de visibilité, et le RQ-ACA a aussi mené une belle campagne nationale en offrant des activités intéressantes, comme des conférences et des ateliers. La délégation au comité de la SNACA informe nos membres dans ce dossier et les consulte, afin de leur permettre de mieux s'outiller. Elle ramène également les besoins des régions auprès du RQ-ACA et de ses membres.



5. ENJEUX SOCIAUX LIÉS À L'ACA

5.1. Enquête salariale sur les organismes communautaires en santé et services sociaux

Considérant les préoccupations exprimées par le personnel des organismes communautaires concernant la précarité de ses conditions de travail, et considérant aussi le manque de données probantes à ce sujet, la CTROC a établi un partenariat fructueux avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC) et a réalisé une étude sur les conditions salariales offertes au sein des organismes communautaires du Québec. Grâce au soutien de la Commission des partenaires du marché du travail, le CSMO-ÉSAC a pu offrir ses services de recherche à la CTROC. De son côté, la CTROC a mis en place comité de pilotage qui a contribué à toutes les étapes de la recherche, de la conception du questionnaire et l'analyse des résultats jusqu'à la rédaction du rapport et la diffusion de l'enquête. Grâce à la collaboration de tous les regroupements régionaux du Québec, qui ont recensé les adresses courriel des OCASSS, près de 3000 organismes communautaires se trouvaient sur la liste d'envoi de l'enquête du CSMO-ÉSAC et ont reçu, en juin, une invitation à participer au sondage. Des rappels ont été faits de la part des regroupements régionaux entre juillet et fin novembre. De son côté, la CTROC a préparé le matériel de promotion.

Comité de pilotage, en concertation avec le CSMO-ESAC

Membres du comité

- **Lynda Binhas**, la responsable de recherche au CSMO-ÉSAC, a participé aux rencontres du comité de pilotage et a soutenu la CTROC et ses membres tout au long de la démarche.
- **Véronique Allard** (ROC Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine)
- **Claudelle Cyr** (ROC Estrie)
- **Valérie Lapierre** (ROC Capitale-Nationale)

Rencontres du comité

Le comité s'est réuni à 7 reprises.

Promotion

Afin d'assurer la diffusion du rapport d'enquête, la CTROC a d'abord effectué une campagne de promotion entourant son lancement. Dès les débuts de cette campagne, nos publications Facebook ont obtenu des centaines de partages et des milliers de visionnements. La CTROC a d'ailleurs diffusé en direct, sur sa page Facebook, le lancement de l'enquête.



Les membres du comité communications, aidé du comité de pilotage, ont aussi réalisé six vignettes promotionnelles qui ont été diffusées largement sur les médias sociaux, sur notre page web et par le biais de nos membres.

21 février - Lancement du rapport d'enquête

C'est le 21 février 2019, à Sherbrooke, qu'a eu lieu la rencontre publique de lancement du rapport d'enquête. Cette rencontre fut un franc succès. Environ 70 personnes étaient présentes, dont des représentantes et représentants d'organismes de la région de Sherbrooke, du RQ-ACA, du SACAIS, du MSSS, du CIUSSS Estrie, d'Emploi Québec, de la TNCDC, de syndicats, etc. Lynda Binhas, du CSMO-ESAC, a présenté les résultats de la recherche.

Lors de ce lancement a aussi eu lieu une conférence de presse réalisée en collaboration avec notre comité communication et l'équipe du CSMO-ESAC. Claudelle Cyr, membre du comité de pilotage, a fait une présentation intéressante de l'enquête avec des exemples concrets, et nous avons obtenu une bonne couverture médiatique régionale.



La question de la pénurie de main-d'œuvre a été abordée, de même que les problèmes identifiés par l'enquête, mais aussi les aspects positifs, comme les avantages sociaux offerts dans les organismes pour compenser les salaires insuffisants.

Pour la CTROC, cette enquête s'inscrit dans une préoccupation plus large de promotion de conditions de travail convenables pour les gens qui œuvrent au sein des organismes communautaires autonomes, en cohérence avec les valeurs du mouvement communautaires. Les membres de la CTROC affirment que cette dernière a un rôle de leadership à jouer en matière de promotion de meilleures conditions de travail pour notre secteur d'activités. C'est pourquoi la CTROC soutient des initiatives qui vont en ce sens, comme l'élaboration d'une politique salariale destinée aux organismes communautaires autonomes.

Faits saillants de l'enquête salariale sur les OCASSS

Cette enquête a permis de joindre 977 organismes à l'échelle des 17 régions de la province. Le nombre d'organismes ayant participé à l'enquête assure la représentativité des résultats obtenus, ce qui permet une généralisation de ceux-ci sur l'ensemble des 3 000 organismes communautaires autonomes œuvrant principalement dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec.

L'action communautaire : un secteur d'emploi important pour le Québec

- ✓ Le secteur de l'action communautaire génère chaque année un budget d'opération de 1 177 092 000 \$ au Québec et participe ainsi activement à l'activité économique de la province.
- ✓ La masse salariale des OCASSS totalise 660 672 000 \$ annuellement, et représente un bassin moyen de 24 000 employées et employés. Il s'agit donc d'un secteur d'emplois très significatif au Québec et qui offre des postes dans toutes les régions !

Des salaires insuffisants et un taux de roulement significatif

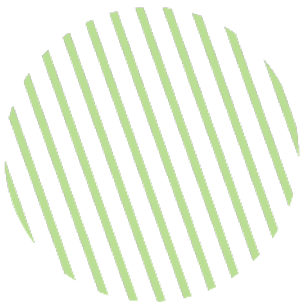
- ✓ Les conditions salariales offertes ne sont pas suffisantes pour permettre aux organismes d'avoir un taux de rétention du personnel intéressant.
- ✓ Malgré une forte scolarisation du personnel, les taux horaires sont peu élevés, parfois proches ou en dessous de 15 \$ de l'heure.
- ✓ En moyenne, hors des postes de direction, les employées et employés à temps plein sont à l'emploi de l'organisme depuis six ans. Du côté des postes à temps partiel, on parle de trois ans d'ancienneté.

Des avantages sociaux nombreux

- ✓ En moyenne, les membres du personnel ont dix (10) jours de congés sociaux par année, au minimum cinq (5) semaines et au maximum huit (8) semaines de vacances annuelles.
- ✓ Le personnel bénéficie d'autonomie dans son travail, d'une diversification de ses tâches et participe aux décisions.
- ✓ Les employées et employés obtiennent des conditions qui favorisent la conciliation famille-travail, et bénéficient d'une véritable souplesse des horaires.

Profil des employées et employés

- ✓ Toutes proportions gardées, la tendance au niveau de la scolarité est similaire pour les postes à temps plein et à temps partiel. Pour les postes à temps plein :
 - 37% des organismes comptent une femme diplômée universitaire dans leur équipe
 - 22% des organismes comptent parmi leur personnel un homme diplômé universitaire
- ✓ Le tiers (33%) des membres du personnel des organismes communautaires ont moins de 35 ans
- ✓ 22% des organismes communautaires comptent parmi leurs ressources humaines des personnes issues de l'immigration ou appartenant à une minorité visible. Dans ces organismes, la grande majorité des postes occupés par des personnes issues de l'immigration sont des emplois à temps plein.



**Pour plus de détails,
voir le rapport
complet :**

<http://ctroc.org/enquete-salariale/>

5.2. Comité développement social

Membres du comité

- **Benoit Larocque**
(ROC Laurentides), responsable du comité
- **Nathalie Boudreault**
(TROC Côte-Nord)
- **Claudia Fiore-Leduc** (ROC Estrie)
- **Alex Grenier**
(TROCAO Outaouais)
- **Marie-Chantal Locas**
(RIOCM Montréal)
- **Marguerite Simard-Thivierge**
(CDC Laval)

Rencontres du comité

Le comité s'est réuni à 7 reprises.

En 2017, l'adoption de la Loi 122 visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité a transformé le portrait de la régionalisation. Déjà très sollicités pour des collaborations, les organismes communautaires ont vu leur implication dans les instances de concertation devenir de plus en plus exigeante au fil du temps. Le déploiement du développement social partout au Québec pose de grands défis aux organismes et à leurs regroupements, et, par ses travaux, le comité développement social de la CTROC vise à permettre aux TROC et ROC et à leurs membres d'avoir une compréhension commune des enjeux et des impacts du développement social sur notre mouvement. Pour y arriver, le comité doit faire beaucoup de recherche et d'analyse, et les TROC et ROC y participent en fournissant des portraits de leur région par le biais de la fiche Tour des régions.

Cette année, lors des rencontres nationales, le comité s'est démarqué par la conception et l'animation d'ateliers dynamiques, qui ont permis d'alimenter les réflexions de nos membres. À l'assemblée générale de juin, le comité a présenté une synthèse des travaux du comité et des recommandations qui se retrouvent dans le Journal du comité DS - Bilan 2014-2018. Ce bilan abordait le fonctionnement du comité et des propositions pour répondre aux problèmes rencontrés. Par exemple, le comité recommande de tenir compte, dans les échéanciers, que les dossiers traités sont exigeants en termes de recherche et d'appropriation. Aussi, il faut être conscient que l'ajout de mandats en cours d'année par les assemblées ralentit les travaux du comité. Par exemple, la création d'un outil d'éducation populaire, entamé en début d'année, ne s'est pas réalisée cette année, faute de disponibilité.



Lors de l'assemblée de novembre, nous avons exploré en profondeur les concepts liés au développement social dans la perspective que la CTROC se dote d'une définition qui nous ressemble et qui nous permette de mieux déterminer notre rôle quant aux instances et politiques en développement social. L'objectif est de nous aider à mieux protéger l'action communautaire autonome dans le déploiement des différentes démarches au Québec.

Lors de l'assemblée de mars, le comité a poursuivi sa consultation auprès des membres concernant les éléments à identifier dans une définition commune. Le comité a également conçu et présenté un PowerPoint intitulé L'état du développement social dans les régions. Les informations contenues dans cet outil ont été colligées à partir des fiches Tour des régions; il en ressort le constat d'une grande diversité de situations et la pertinence de continuer de dresser un portrait des régions, afin de bien comprendre les différentes réalités. Éventuellement, cet état de situation pourrait être partagé avec les collaborateurs de la CTROC qui se montrent intéressés par ces informations.

Finalement, faisant suite à un sondage conçu par le comité concernant la collaboration des TROC/ROC avec le palier municipal, un PowerPoint de présentation des résultats a été exposé à nos membres en mars 2019. Les résultats de ce sondage permettront à la délégation au Groupe de travail Municipalités et ACA, d'alimenter les réflexions sur les changements en cours.

6. COLLABORATIONS

Notre coalition tisse des liens de concertation et d'échanges avec plusieurs alliés qui travaillent à promouvoir et à défendre les valeurs de justice sociale, de solidarité, de partage des richesses, etc. Ces organisations prônent le maintien d'un filet social essentiel à la dignité de tous et chacun et revendiquent le droit à la santé et le droit de vivre dans un environnement sain. Ces collaborations prennent plusieurs formes, parfois très ponctuelles, parfois plus assidues. Voici la liste des principales organisations avec qui la CTROC a collaboré cette année.

Coalition Solidarité Santé (CSS)

Cette année, notre déléguée a participé aux assemblées de la Coalition solidarité santé, de même qu'au comité de coordination de la coalition. La CTROC est membre de la Coalition depuis ses débuts. Nous faisons circuler auprès de nos membres la précieuse information que collige et diffuse cette coalition plus que pertinente. C'est pourquoi la CTROC apporte un appui moral et financier à la CSS et s'intéresse de très près aux dossiers traités.

Personnes
déléguées de la
CTROC :

Maya Fernet
TROC Lanaudière



En 2018, la priorité de la CSS est le dossier de l'environnement. Jacques Benoit, coordonnateur de la Coalition, a présenté une conférence à notre assemblée de mars, conférence qui portait sur la santé et le réchauffement climatique, et sur les enjeux liés à cette réalité. Le contenu traité était en lien avec la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique, qui a déjà recueilli l'appui de plus de 250 municipalités ou MRC au Québec et qui essaime aussi dans le mouvement communautaire via le mouvement *La planète s'invite au communautaire*.





COALITION Main Rouge

La CTROC est membre de la Coalition Main rouge depuis ses débuts. Cette coalition, qui vise à lutter contre la tarification et la privatisation des services publics, produit de la documentation intéressante sur divers enjeux qui concernent les organismes communautaires autonomes. Cette année, la Coalition main rouge a entre autres collaboré avec la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. Notre rôle comme membre de la coalition en est un d'appui, de promotion, et de diffusion de l'information.

CSMO-ÉSAC

Cette année, la CTROC est devenue membre du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), un organisme qui a pour mission, par le biais de la concertation, de connaître et faire connaître le secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire (ÉSAC), d'outiller et soutenir les organisations dans la formation et le développement des compétences de la main-d'œuvre de l'ÉSAC et d'attirer et retenir la main-d'œuvre dans les organisations du secteur. Notre collaboration avec le CSMO-ÉSAC a été vraiment enrichissante cette année et nous espérons qu'elle se poursuive longtemps !





ATTACA

L'Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome (ATTACA), une organisation fondée l'an dernier, vise à créer une nouvelle forme de syndicalisme répondant mieux aux spécificités du milieu communautaire. Elle veut en fait regrouper les travailleuses et travailleurs du milieu communautaire et augmenter le rapport de forces face au gouvernement, en vue de l'amélioration des conditions de travail et, conséquemment, du financement de l'action communautaire.

L'ATTACA a demandé à rencontrer les membres de la CTROC en 2019, et cette rencontre a eu lieu le 20 mars. Catherine Jetté et Marie Pelchat, représentantes de l'ATTACA, ont alors présenté aux membres de la CTROC une conférence portant sur le projet de l'organisation. L'ATTACA souhaite revendiquer auprès du gouvernement les moyens nécessaires pour instituer des salaires, une assurance collective et un régime de retraite décents. L'ATTACA vise la promulgation d'un décret gouvernemental s'appliquant à l'ensemble des travailleuses et travailleurs, comme il en existe pour les centres de la petite enfance (CPE), le milieu de la construction, les ressources intermédiaires, etc. Ce décret établirait les normes minimales à respecter. Les membres de la CTROC ont apprécié la présentation et ont pu poser leurs questions aux représentantes de l'Alliance. L'évolution de leurs travaux nous sera communiquée ultérieurement.

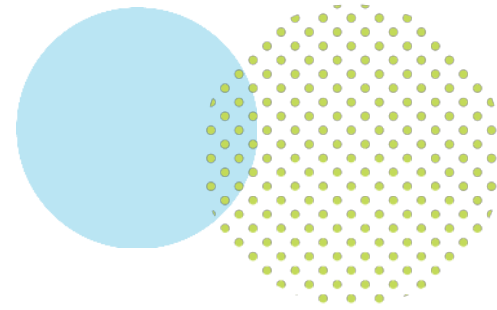
Mouvement Démocratie Nouvelle

Jean-Pierre Charbonneau et Jean-Sébastien Dufresne, respectivement président et directeur général du Mouvement Démocratie Nouvelle (MDN), ont présenté aux membres de la CTROC une conférence portant sur les origines de leur organisation, sur les objectifs qu'elle vise et les étapes prévues menant concrètement à une réforme du mode de scrutin au Québec. Ils ont aussi entretenu les membres de la CTROC au sujet des travaux à venir à l'Assemblée nationale. Ils ont apporté des explications sur la proposition mise de l'avant et qui porte sur une représentation proportionnelle mixte compensatoire avec des listes régionales. Les personnes présentes y ont vu des enjeux en regard des régions. Les conférenciers ont informé l'assemblée que le MDN est toujours heureux de répondre aux invitations qui lui sont adressées pour des visites dans les régions. Les délégué.es de la CTROC ont vraiment apprécié cette présentation qui leur permettra, le cas échéant, de pouvoir mieux participer aux consultations gouvernementales sur un futur projet de loi.



ANNEXES

Liste des membres



	TROCB SL	Table régionale des organismes communautaires du Bas-St-Laurent
	TROC 02	Table régionale des organismes communautaires de Saguenay-Lac St-Jean
	ROC 03	Regroupement des organismes communautaires de la Capitale-Nationale
	RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
	ROC Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
	TROCAO	Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
	CROC-AT	Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
	TROC 09	Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord
	TROC 10	Table régionale des organismes communautaires du Nord du Québec
	ROCGÎM	Regroupement des organismes communautaires Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
	TROCCA	Table régionale des organismes communautaires de Chaudières-Appalaches
	CDC Laval	Corporation de développement communautaire de Laval
	TROCL	Table régionale d'organismes communautaires de Lanaudière
	ROCL	Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

Liste des comités et délégations

Conseil d'administration

- Hugo Valiquette
(TROC Lanaudière)
Président
- Nancy Bouchard (TROC
Saguenay-Lac-St-Jean)
- Marc Longchamps
(CDC Laval)
- Claudelle Cyr
(ROC Estrie)

- Émilie Saint-Pierre
(TROC Bas-Saint-Laurent)
Secrétaire-trésorière

Participation en avril et mai 2018 :

- Cindy Jalbert
(TROCAO Outaouais)
- Linda Déry
(ROC Laurentides)

Porte-paroles

*Émilie
Saint-Pierre*
(TROC Bas-Saint-Laurent)

Hugo Valiquette
(TROC Lanaudière)



Délégations

Délégation au MSSS

- Nancy Bouchard
(TROC Saguenay-Lac-St-Jean)
- Linda Déry (ROC Laurentides)
- Émilie Saint-Pierre
(TROC Bas-Saint-Laurent)

- Hugo Valiquette
(TROC Lanaudière)
- Valérie Lapierre
(ROC Capitale-Nationale)

SNACA du RQ-ACA

- Claudelle Cyr
(ROC Estrie)
- Nancy Lamontagne
(TROC Côte-Nord)

Comité RQ-ACA (Municipalités et ACA)

- Marie-Chantal Locas (RIOCM Montréal)
- Alex Grenier (TROCAO Outaouais)
substitut
- Nathalie Boudreault
(Côte-Nord, soutien technique)

Comité de coordination, campagne « *Engagez-vous pour le communautaire* »

- Bruno Laprade (RIOCM Montréal)
- Julie Bellavance (ROC Capitale-Nationale)
- Julie Proulx (TROC Bas-Saint-Laurent)
- Isabelle Dumont (TROC Nord-du-Québec)

Coalition solidarité santé

- Maya Fernet (TROC Lanaudière)

Coalition main rouge

- Marie-Andrée Painchaud (RIOCM Montréal)

Comités

Comité communications

- Lucie Jaubert (ROC Estrie)
- Vincent Lagacé (CDC Laval)
- Bruno Laprade (RIOCM Montréal)
- Caroline Lemieux
(TROC Saguenay-Lac-St-Jean)
- Samuel Mainguy (TROC Lanaudière)

Comité PSOC

- Claudelle Cyr (ROC Estrie)
- Linda Déry (ROC Laurentides)
- Valérie Lapierre
(ROC Capitale-Nationale)
- Marc Longchamps (CDC Laval)
- Émilie Saint-Pierre
(TROC Bas-Saint-Laurent)

Comité de pilotage Enquête salariale

- Véronique Allard
(ROC Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)
- Claudelle Cyr (ROC Estrie)
- Valérie Lapierre (ROC Capitale-Nationale)

Comité développement social

- Nathalie Boudreault (TROC Côte-Nord)
- Claudia Fiore-Leduc (ROC Estrie)
- Alex Grenier (TROCAO Outaouais)
- Marie-Chantal Locas (RIOCM Montréal)
- Benoit Larocque (ROC Laurentides)
- Marguerite Simard-Thivierge
(CDC Laval)

Comité fonctionnement

- Véronique Allard
(ROC Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)
- Marie-Ève Duclos
(CROCAT Abitibi-Témiscamingue)
- Nancy Lamontagne (TROC Côte-Nord)
- Lucie Levasseur (ROC Estrie)



Liste des acronymes utilisés

ACA : action communautaire autonome

ASSNAT : Assemblée nationale

CA : conseil d'administration

CSMO-ESAC : Comité sectoriel de main-d'oeuvre en économie sociale et action communautaire

CSS : Coalition solidarité santé

CTROC : Coalition des tables régionales d'organismes communautaires

DCD : Défense collective des droits

DS : Développement social

EPA : éducation populaire autonome

MSSS : Ministère de la santé et des services sociaux

OCA : organisme communautaire autonome

OCASSS : organisme communautaire autonome en santé et services sociaux

PSOC : programme de soutien aux organismes communautaires

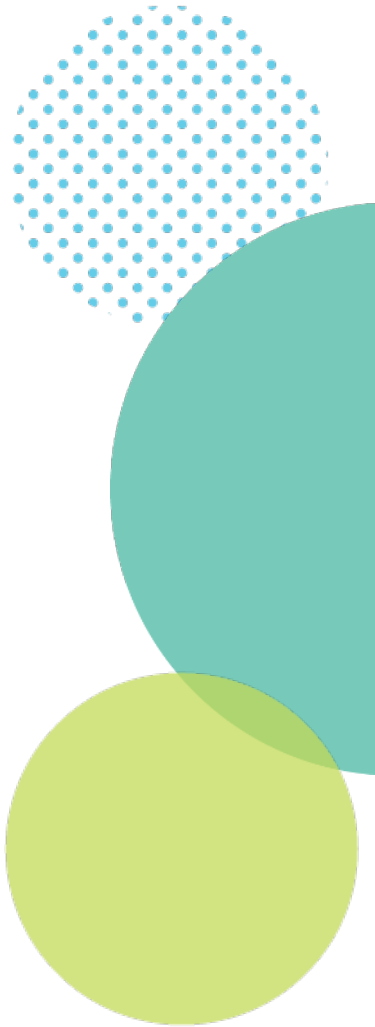
RN : rencontre nationale (assemblée générale régulière)

RQ-ACA : Réseau québécois de l'action communautaire autonome

RQDS : Réseau québécois de développement social

SACAI : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

TRPOCB : Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles



Communiqués de presse

Cette année, la Coalition des TROC a publié quatre communiqués, dont un conjointement avec le CSMO-ESAC. Nous vous en présentons deux ici. Pour plus d'information, voir le site internet de la CTROC au **www.ctroc.org**.

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 MARS 2019 - 10h

#1

Enquête salariale communautaire: Urgence d'agir pour un secteur d'emploi essentiel

Le 19 mars 2019, Québec - En point de presse à l'Assemblée nationale, en présence de député.es de trois formations politiques représentées à Québec, la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) a rappelé que les organismes communautaires œuvrant en santé services sociaux attendent de bonnes nouvelles du premier budget du gouvernement. Ces organismes ne peuvent offrir des conditions salariales intéressantes à leurs employé.es et ils réitèrent l'urgence de mieux les soutenir.

Défi de rétention dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre

Selon les résultats d'une récente enquête sur les conditions salariales dans le secteur de l'action communautaire autonome en santé et services sociaux, les salaires offerts dans les organismes communautaires ne favorisent pas la rétention de la main-d'œuvre. Car en dépit d'une forte scolarisation des employé.es, les taux horaires sont peu élevés, parfois proches ou en dessous des 15 \$ de l'heure. Les bas salaires offerts accentuent la pénurie de main-d'œuvre, déjà bien présente depuis quelques années. Et ce, malgré les efforts déployés par les groupes pour bonifier les vacances ou congés sociaux offerts. "À titre d'exemple, dans les organismes de notre région, on voit beaucoup de travailleuses partir pour le CISSS. Même si on crée des conditions de travail agréables, avec une flexibilité d'horaire et de vacances, c'est difficile de compétitionner avec les salaires offerts dans le réseau de la santé!" déplore Hugo Valiquette, co-porte-parole de la CTROC.

Les résultats de l'enquête permettent de questionner l'attractivité du milieu communautaire pour les travailleurs et travailleuses qualifié.es. Si on ajoute l'augmentation du salaire minimum, qui aura un impact sur un bon nombre de groupes, et la possible rémunération des stages, il est clair que plusieurs organismes, déjà fragilisés, auront besoin de soutien. Il est donc impératif d'agir pour eux.

Des emplois et des retombées économiques importantes pour les régions du Québec

Pourtant, l'action communautaire autonome en santé et services sociaux est un acteur significatif sur le marché du travail au Québec. Selon l'enquête salariale, ce secteur génère chaque année un budget d'opération de plus d'un milliard de dollars et génère une masse salariale de plus de 660 millions \$. Il totalise 24 000 emplois et il dynamise l'activité économique partout au Québec en offrant des types d'emplois très diversifiés. Les organismes et leurs employé.es font des investissements qui restent dans les communautés locales: achats, locations, contrats, entretien, services, etc.

Un meilleur investissement public dans le soutien aux organismes communautaires permettra donc à ce secteur d'affronter ses multiples défis, tout en aidant à améliorer les conditions de vie des citoyens et citoyennes. "Rappelons que pour chaque dollar investi dans le communautaire, les répercussions positives sont nombreuses, ne serait-ce que par la prévention que font les groupes. En agissant dans une approche globale et en amont des problématiques, les organismes favorisent le mieux-être des populations, ce qui est bénéfique d'un point de vue social mais aussi économique." explique Émilie Saint-Pierre, co-porte-parole de la CTROC.

Un investissement public nécessaire et avantageux !

La CTROC croit que le gouvernement actuel a une occasion en or, par son prochain budget, de renverser la situation précaire de cet important secteur d'activités et d'emploi qu'est l'action communautaire autonome. En investissant dans le financement à la mission des organismes, le gouvernement permettra de soutenir les communautés de partout au Québec. Ce sont des emplois qui seront mieux rémunérés, des organismes qui pourront accomplir encore mieux leur travail et changer significativement la société ! Cet argent investi aura des répercussions tangibles, visibles, dans toutes nos municipalités et nos régions. Peut-on même imaginer à quel point cela serait positif pour le Québec ?

Renseignements :

Hugo Valiquette : 514 802-4846

Coordonnateur, *Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière*

Émilie Saint-Pierre : 418-725-9434

Coordonnatrice, *Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent*

info@ctroc.org

L'enquête est disponible sur le site Internet de la CTROC au : www.ctroc.org/enquete-salariale

Elle a été réalisée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) : www.csmoesac.qc.ca

Cette enquête a permis de joindre 977 organismes à l'échelle des 17 régions du Québec, ce qui assure la représentativité des résultats et permet une généralisation de ceux-ci sur l'ensemble des 3 000 organismes communautaires autonomes œuvrant principalement en santé et des services sociaux.

À propos : *La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires réunit 13 Regroupements régionaux d'organismes communautaires et représente des milliers d'organismes au Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements régionaux et leurs membres et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur la population et sur les organismes communautaires autonomes.*

#2

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 21 NOVEMBRE 2018 - 11h30

Soutien aux organismes communautaires : la ministre McCann interpellée

Nicolet, le 21 novembre 2018 – Réunis à Nicolet, les regroupements régionaux d'organismes communautaires du Québec félicitent le gouvernement de la Coalition Avenir Québec pour son élection et demandent une rencontre avec la ministre de la Santé et des Services sociaux, Madame Danielle McCann. « *Nous souhaitons la bienvenue à la ministre et nous saluons l'engagement de son parti d'offrir un meilleur soutien et une plus grande reconnaissance aux organismes communautaires* », affirme Émilie Saint-Pierre, co-porte-parole de la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC).

Aujourd'hui, la CTROC tient une rencontre au sujet du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) avec les regroupements régionaux d'organismes communautaires qui sont les interlocuteurs du réseau de la santé et des services sociaux dans chacune des régions du Québec. Ce programme régionalisé sert à financer la mission des quelque 3000 organismes communautaires autonomes qui œuvrent en santé et services sociaux au Québec, des organismes qui travaillent sans relâche à l'amélioration de la qualité de vie de la population et à l'inclusion sociale. « *Ces organismes ne s'inscrivent pas dans un continuum de services avec le réseau de la santé. Leur mission en est une de prévention, de soutien à la participation citoyenne et de défense des droits. Le gouvernement doit financer adéquatement les organismes communautaires autonomes, tout comme il doit aussi mieux soutenir le réseau public, pour le mieux-être de la population!* » rappelle Mme Saint-Pierre.

En campagne électorale, la CTROC demandait aux formations politiques de mieux soutenir les organismes communautaires et de respecter leur autonomie. « *La CAQ a dans ses engagements de "simplifier les procédures administratives pour l'obtention de financement pour ces organismes". La CTROC a donc hâte de connaître les intentions de la ministre McCann à l'égard du PSOC. Nous souhaitons la rencontrer rapidement pour connaître sa vision!* » affirme Hugo Valiquette, co-porte-parole de la CTROC. L'ancien gouvernement avait aussi promis des investissements pour la mission des organismes. Les membres de la CTROC espèrent que cet engagement sera bonifié.



La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires